

**Capitalisation de l'opération
Solidarité Turquie-Syrie de la Fondation de France**

Cahier des charges

Décembre 2023

A/ Préambule

1- La Fondation de France

La Fondation de France est un organisme privé qui collecte et reçoit des dons et legs en faveur d'actions d'intérêt général, puis en assure la gestion et la redistribution.

La Fondation de France définit des programmes d'intervention précis qui promeuvent des actions concrètes et de proximité porté par des associations ou des services collectifs, pour résoudre des problèmes peu ou mal pris en compte par les institutions. Elle intervient également dans le cadre de réponses aux urgences, en soutenant des opérateurs si possibles locaux, qui répondent aux axes d'intervention qu'elle définit.

2- Le programme « Solidarité Turquie Syrie »

Le 6 février dernier, deux séismes exceptionnels ont frappé le sud de la Turquie et le nord de la Syrie, faisant plus de 50 000 morts, des centaines de milliers de blessés et de personnes ayant perdu leurs foyers. Pour leur venir en aide, la Fondation de France a lancé un appel à la générosité, qui a permis de collecter plus de 13 millions d'euros. Grâce à cet élan de solidarité, la Fondation de France soutient principalement des associations implantées localement.

Conformément aux principes d'intervention de la Fondation de France, un comité d'experts bénévoles a été immédiatement constitué et a défini trois grands axes d'action prioritaires :

- Répondre aux besoins de première nécessité (santé, abris, alimentation...) et de soutien psychosocial des populations impactées par les séismes
- Accompagner le relèvement des territoires et des populations affectées de façon durable : réhabilitation de bâtiments collectifs (par exemple des écoles, des centres de santé, des centres communautaires), éducation formelle et non-formelle, santé mentale, relance des activités économiques...
- Apporter en priorité un soutien aux populations les plus vulnérables (enfants, jeunes femmes, LGBTQIA, personnes âgées/handicapées, populations isolées ou rencontrant des difficultés d'accès aux aides gouvernementales et internationales) en Turquie et en Syrie.

3- Contexte d'intervention

La zone touchée par les tremblements de terre, au regard des différentes problématiques qui l'agitent, (gouvernance, insécurité/terrorisme, accessibilité, ...), pose un certain nombre de défis à la Fondation de France. Et, les modalités d'intervention des acteurs locaux doivent aussi être pensées au regard de la complexité du contexte et des risques encourus.

Par ailleurs, la complexité du processus de décision est accrue du fait d'une intervention dans deux contextes d'intervention très différents et spécifiques.

En Turquie, face à l'étendue des dégâts du séisme, survenu quelques mois avant des élections nationales, les autorités ont apporté une réponse humanitaire massive. Néanmoins, la mobilisation et la présence des autorités s'accompagnent d'un contrôle fort et étroit à l'égard de l'ensemble des

organisations de la société civile, l’agenda politico-sécuritaire étant au cœur des préoccupations stratégiques nationales. La capacité d'action des organisations de la société civile, particulièrement celles œuvrant pour les droits et l’assistance aux minorités (populations réfugiées syriennes, minorités kurdes, ...), dépend largement des liens qu’elles entretiennent avec le gouvernement d’Ankara et le parti au pouvoir. Ainsi, la situation post-séisme en Turquie comporte des enjeux complexes et multiples, notamment en termes de respect des droits humains et de protection de l’espace civique.

En Syrie, l’enjeu majeur reste l’accès aux services humanitaires pour les populations civiles qui sont déjà lourdement affectées par douze années de guerre. Le territoire touché par le séisme est fragmenté en une mosaïque de zones contrôlées par des forces antagonistes, dont certaines sont soumises à sanctions ou figurent sur des listes d’organisations terroristes : le gouvernement de Damas, des forces rebelles de différentes obédiences, turques et pro-turques, islamistes radicales, kurdes. Dans le contexte d’une guerre d’usure qui se poursuit et de conditions sécuritaires très volatiles, l’aide humanitaire est essentiellement portée par les acteurs locaux et les organisations ayant une bonne connaissance du territoire et des contraintes. Le gouvernement s’efforce de contrôler l’acheminement de l’aide dans les zones du Nord-Ouest de la Syrie, tenues par des forces qui lui sont hostiles et où les populations sont perçues comme également hostiles. La Turquie contribue en outre à l’instabilité de cette même région du fait de sa politique visant à repousser les populations kurdes vivant le long de sa frontière. L’acheminement de l’aide humanitaire est donc compromis par le contexte sécuritaire, la fragmentation du territoire, la mauvaise gouvernance (corruption, pratiques mafieuses), le manque de coopération entre le gouvernement de Damas et les zones tenues par les forces rebelles. Le contexte humanitaire syrien est un défi constant, il est politisé et dangereux à différents égards. 1

B/ Objectif du processus de capitalisation soutenu par la FdF en Turquie-Syrie

Objectif général :

Dans une démarche de capitalisation d’expériences, la Fondation de France souhaite bénéficier d’une consultance externe afin de procéder à un apprentissage continu et de valoriser les bonnes pratiques de l’opération « Solidarité Turquie / Syrie ». En effet, le comité a la responsabilité d’émettre un avis / un accord pour financer des projets apportant assistance aux personnes éloignées de la réponse humanitaire. Il s’agit donc **d’accompagner et d’apprécier le processus décisionnel au regard de la particularité du programme caractérisé par la polarisation entre deux contextes politico-humanitaires.** D’une part, un Etat turc fort, hypercentralisé et contrôlant, et de l’autre, un Etat de non-droit, la Syrie.

Ainsi à travers une capitalisation itérative, l’objectif est de **soutenir le comité Solidarité Turquie / Syrie pour qu’il puisse adapter au mieux ses décisions au regard de l’évolution du contexte.**

Objectifs spécifiques :

Le processus de capitalisation a plusieurs objectifs :

- **Observer et analyser le processus de décision** (de l’année passée et de l’année en cours) du Comité Solidarité Turquie / Syrie ;
- **Produire des analyses contextuelles (rapports de situation politique, humanitaire et sécuritaire)** sur la zone touchée par le double tremblement de terre afin d’enrichir et de nourrir la réflexion du Comité Solidarité Turquie/Syrie ;

- **Evaluer la pertinence des décisions au regard des axes d'intervention définis et des évolutions de contexte ;**
- **Fournir des recommandations à la Fondation de France** afin d'exploiter les leçons apprises de cette opération pour d'éventuelles futures interventions dans des contextes similaires.

Résultats attendus :

- ✓ Des rapports de situation mensuels sur l'évolution du contexte politique, sécuritaire et humanitaire des zones touchées par le tremblement de terre sont produits
- ✓ A travers un processus participatif et itératif, des recommandations semestrielles sont formulées pour promouvoir et favoriser l'amélioration continue du processus de décisions du comité. Ainsi, des outils utiles à l'amélioration continue sont proposés tels que les approches analytiques, l'auto-évaluation et l'autocritique.
- ✓ L'opération est appréciée et des enseignements en sont tirés
- ✓ Les bonnes pratiques sont partagées en interne et en externe à travers des ateliers

Questionnements :

Plusieurs questionnements auxquels devrait répondre l'étude de capitalisation ont été identifiés :

- *Comment faire les bons choix au regard de ce contexte d'intervention polarisé ?*
- *Comment s'outiller au mieux pour exécuter sa mission et adapter ses choix stratégiques au regard des contextes d'interventions, des besoins, des capacités des acteurs ?*
- *Dans quelle mesure, la définition d'un cadre stratégique en amont, en tant que bailleur, permet-elle de bien orienter ses financements dans des milieux complexes ? Comment et quand savoir adapter des cadres ?*
- *Comment apporter un soutien aux personnes vulnérables face au risque de politisation et de détournement de l'aide humanitaire ? Comment se prémunir des risques ? Quelles stratégies ?*
- *Comment respecter les principes humanitaires dans un contexte où l'aide est de plus en plus politisée ?*

La liste des questions proposées est non-exhaustive et a vocation à évoluer à l'issue des échanges lors du lancement de la mission.

C/ Déroulement et méthodologie de l'étude collective

La capitalisation est un processus méthodologique par lequel une expérience est identifiée, analysée et documentée, et qui aboutit à la création de connaissance afin de les partager, en utilisant des supports adaptés, et ainsi générer des changements. L'exercice de capitalisation peut également être perçu comme un « outil pédagogique » de diffusion du savoir et s'inscrit dans une volonté de formalisation d'une démarche d'amélioration continue des pratiques.

L'exercice de capitalisation ci-présent sera réalisé de manière itérative. En effet, la capitalisation en cours d'intervention, conduite de façon récurrente et à temps réguliers, permettra de suivre l'évolution progressive du processus de décision en interne, au sein du Comité, et d'observer comment se fait l'adaptation de l'outillage au cours du temps.

Le phasage ci-dessous est donné à titre indicatif et peut être affiné/complété par l'offre de prestation.

Phase 1 : Phase de conception et de préparation

- Organisation d'une réunion de cadrage : entre le consultant externe, le Comité Turquie / Syrie et la Fondation de France afin de s'assurer de la bonne compréhension du contexte ainsi que des objectifs et résultats attendus de la mission. Le but est également d'établir le chronogramme de la mission, de définir la liste des personnes à rencontrer et de valider la démarche méthodologique.
- Réaliser une revue documentaire : l'exploitation de tous les documents, mis à disposition par la Fondation de France et le Comité Turquie / Syrie, est envisagée afin de disposer d'informations complémentaires à ceux sourcés directement par le prestataire.
- Élaborer le protocole de la capitalisation y compris l'identification des critères des bonnes pratiques, la méthodologie de recueil de données et de partage et de diffusion des bonnes pratiques
- Elaborer le plan d'analyse des données (feuille de route décrivant comment les données d'enquête seront analysées). Ce plan devra permettre de répondre aux questions susmentionnées
- Rédaction de la note de cadrage qui sera soumise à validation de la Fondation de France et du Comité Turquie / Syrie.

Livrable de la phase 1 : note de cadrage intégrant un calendrier prévisionnel d'exécution

Phase 2 : Phase de collecte et d'analyse

- Analyse du contexte et des acteurs, rédaction d'un rapport de situation mensuel sur l'évolution des zones touchées par le double tremblement de terre avec la production de cartographies (qui met aussi en exergue les mouvements de population)¹
- Participation aux comités pour présenter l'évolution du contexte politico-humanitaire (environ une fois par mois) et observer l'évolution des prises de décisions
- Collecte des données sous formes d'entretiens individuels et/ou collectifs avec des acteurs pré-identifiés (partenaires, bénéficiaires du programme, Comité décisionnel)

Livrable de la phase 2 : SitRep mesuel avec cartographie

Phase 3 : Phase de reporting et restitution

- Rédaction du rapport de capitalisation provisoire incluant des fiches de bonnes pratiques (documentation d'une pratique validée et répétée) et d'une fiche d'expérience (document faisant apparaître (i) la démarche utilisée pour le déploiement de l'opération et (ii) les enseignements tirés après l'analyse des contraintes et des facteurs clés de réussite)
- Finalisation et soumission du rapport final de capitalisation : élaboration de la version finale du rapport de capitalisation, qui intégrera les observations formulées suite à la lecture du rapport provisoire
- Restitution du rapport de capitalisation
- Atelier de restitution sur les bonnes pratiques dans un but de partage des défis relevés et solutions identifiées entre les différentes parties prenantes

Livrable de la phase 3 : rapport final et fiches pédagogiques (« bonnes pratiques » et « expérience »)

Supervision :

Les travaux du consultant sont supervisés par Ingrid HARDOUIN de la Fondation de France qui pourra faciliter les contacts avec les associations et organismes ressources et assurer les communications au quotidien ; elle est également en lien avec les membres du comité Solidarité Turquie / Syrie de la Fondation de France.

¹ On parle ici des populations réfugiées et des déplacés internes

E/ Candidatures et modalités de sélection

Dépôt des candidatures

Le consultant est invité à envoyer à la Fondation de France une offre technique présentant :

- une méthodologie de travail qui réponde à ce cahier des charges
- les références du prestataire sur des travaux similaires
- les CV de la ou des personne/s potentiellement dédiée/s à l'action.

Cette offre technique est accompagnée d'une offre financière détaillée, précisant le nombre de jours affectés à chaque étape du projet.

La proposition devra être envoyée, avant le 15 mars 2024.

La personne de contact pour cette candidature est Ingrid HARDOUIN, responsable du programme des urgences internationales à la Fondation de France : ihardouin@fdf.org - veuillez mettre en copie urgences@fdf.org

Modalités de décision

Le choix du consultant sera pris par le Comité Turquie / Syrie de la Fondation de France avant le 30 Avril 2024 au regard des dossiers reçus. Une convention de prestation de service sera établie entre le consultant et la Fondation de France.